

DEC160409DR15

Décision portant nomination de Mme Zenaida TUCSNAK, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR5319 intitulée Passages

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'UMR5319, intitulée Passages, dont la directrice est Béatrice Collignon ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Zenaida TUCSNAK, ingénieure de recherche 2^{ème} classe, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'UMR5319 intitulée Passages à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 19 février 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité
Béatrice Collignon